

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

Mission énergie  
et changement  
climatique

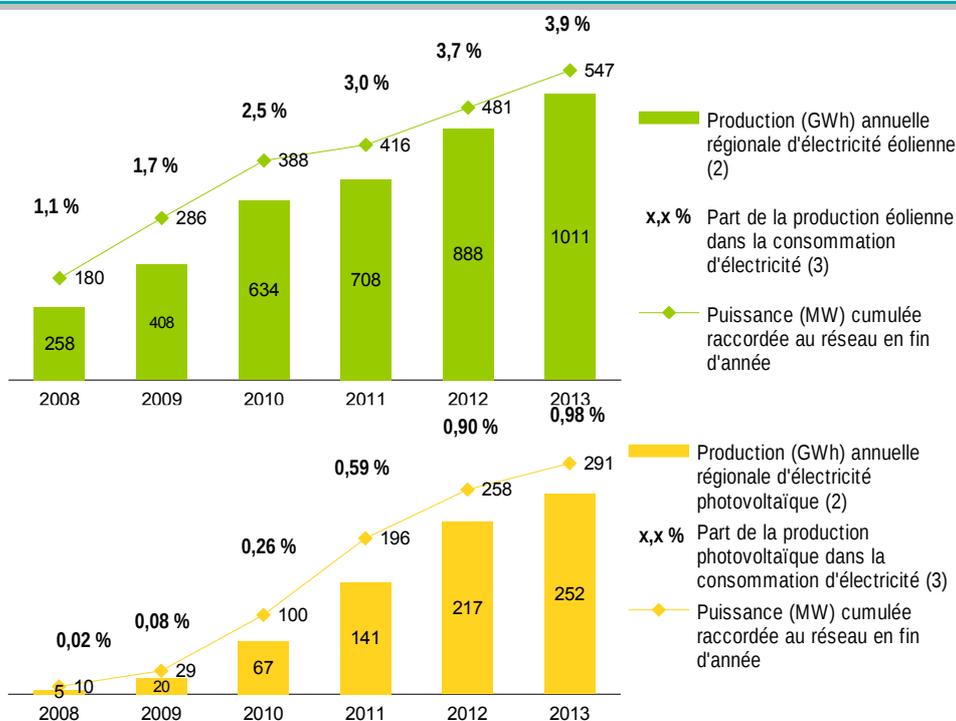
juillet 2014

### Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 31/03/2014

	Éolien terrestre							Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs éoliens						Production d'électricité depuis le 1/01/2014	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau	Production d'électricité depuis le 1/01/2014	
	En cours d'instruction		Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau HTA					source ERDF
	source DDT(M)		source DDT(M)		source ERDF		source ERDF			
nb	MW	nb	MW	nb	MW	GWh <sup>(1)</sup>	nb	MW	GWh	
44	7	85,0	35	354,7	20	194,3	142,5	10 186	72,7	12,1
49	2	29,9	11	118,0	8	80,6	62,3	7 254	72,2	10,9
53	0	1,5	16	170,5	9	77,8	63,0	3 235	25,6	3,8
72	3	26,4	3	33,5	1	10,8	8,6	4 899	35,2	5,1
85	5	59,2	22	243,5	21	183,5	128,7	11 025	96,5	16,5
<b>Région</b>	<b>17</b>	<b>202</b>	<b>87</b>	<b>920,2</b>	<b>59</b>	<b>547,0</b>	<b>405,2</b>	<b>36 599</b>	<b>302,3</b>	<b>48,4</b>

\* inclusion faite du prototype éolien du Carnet

### Ce que représentent ces productions par rapport à la consommation



- 1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)  
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)
- 2 2008, 2009, 2010 : source SOeS ; 2011, 2012, 2013 : estimation DREAL pour le PV, ERDF pour l'éolien
- 3 Accédez aux consommations régionales et départementales d'électricité sur le [site internet de la DREAL](#)

### **Éolien terrestre**

#### **Mise à jour du recensement des espaces sous contraintes liés aux radars et aéroports.**

Pour des motifs de sécurité publique, l'implantation d'éoliennes de grande hauteur doit tenir compte des contraintes techniques liées à la circulation aérienne et à certains équipements ou installations mis en place ou exploités. Vous trouverez au [lien suivant](#) le document de présentation des espaces sous contrainte liés aux radars et aux aéroports de la région Pays de la Loire publié en septembre 2011, mis à jour en mai 2014.

#### **Soutien à l'énergie éolienne : Ségolène Royal prend un arrêté maintenant le tarif d'achat de l'électricité produite par les éoliennes terrestres.**

A la suite de l'annulation, prononcée par le Conseil d'État, de l'arrêté du 17 novembre 2008 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les éoliennes terrestres, Ségolène Royal a pris, le 5 juin 2014, un nouvel arrêté permettant aux installations éoliennes terrestres de bénéficier de ce même tarif d'achat. Il a été soumis à l'avis de la Commission de régulation de l'énergie et du Conseil supérieur de l'énergie. Il a été publié au JO le 2 juillet 2014. Les nouveaux projets éoliens pourront ainsi disposer des mêmes conditions que les projets antérieurs. Plus d'infos au [lien suivant](#).

#### **Club des collectivités locales éoliennes (CLEO).**

Porté par l'association des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur (AMORCE) au niveau national, ce club a pour objectifs d'aider les élus locaux favorables au développement de bons projets éoliens et de partager les expériences pour faciliter l'accompagnement voire le montage des projets par les collectivités (montages administratifs, concertation, financement, fiscalité...). A noter que le porte-parole de CLEO est Patrice de Foucaud, président de la communauté de communes du canton de Noyant (Maine et Loire). Plus d'infos au [lien suivant](#).

#### **Éolien en mer : les nouvelles des parcs.**

**Parc de « Saint-Nazaire »** : Les réunions des 3 groupes de travail (environnement, usages maritimes, emploi-formation-économie) se sont poursuivies au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. Les résultats de ces réunions contribuent à la mise au point du dossier de demandes d'autorisations du maître d'ouvrage « Eolien Maritime France » dont le dépôt de la version définitive auprès du préfet de la Loire-Atlantique est prévu en octobre 2014. Toutes les informations relatives à l'instance de concertation et de suivi sont disponibles sur le [site de la préfecture de la Loire-Atlantique](#), celles relatives au débat public sur le site de [la Commission particulière du débat public](#) et celles relatives au projet sur le site [du maître d'ouvrage](#). La mise en service progressive de ce parc d'une puissance de 480 MW est prévue à l'horizon 2018-2020.

**Parc des « îles d'Yeu et de Noirmoutier »** : Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> appel d'offres national éolien offshore, lancé le 18 mars 2013, portant, pour les Pays de la Loire, sur l'implantation d'un parc au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier, la ministre en charge de l'énergie a annoncé le lauréat le 7 mai 2014. Il s'agit du consortium constitué de GDF Suez, EDP Renewables (énergéticien portugais) et Neon Marine (producteur français d'énergies renouvelables), associé au turbinier AREVA. La mise en service progressive de ce parc d'une puissance de 496 MW est prévue à l'horizon 2021-2023. Ce consortium s'est vu également attribuer le projet de parc du Tréport (Haute-Normandie) d'une puissance de 496 MW.

### **Photovoltaïque**

#### **Installation de puissance supérieure à 250 kWc.**

Au cours du premier semestre 2014, deux centrales solaires, dont les projets étaient lauréats de l'appel d'offres national publié en 2011, ont été mises en service, pour une puissance totale raccordée de 3,06 MWc :

- La centrale solaire sur toiture de la société GREENERGIE 1 située dans la ZAC de Beausoleil, sur la commune de Vieilleville (44), d'une puissance de 1,47 MWc, mise en service le 7 avril 2014,
- La ferme solaire au sol de la société VOLTA DEVELOPPEMENT située sur le site de SYCODEM, sur la commune de Foussais-Payré (85), d'une puissance de 1,59 MWc, mise en service le 7 février 2014.

#### **Installations photovoltaïques sur bâtiment de puissance crête comprise entre 100 et 250 kWc.**

L'appel d'offres lancé le 26 mars 2013 visait une puissance globale de 120 MW, répartie en 3 périodes de 40 MW. En résultat de la première période de candidature à cet appel d'offre (1er juillet au 31 octobre 2013), 4 projets en Pays de la Loire ont été désignés lauréats, le 26 février 2014, par le ministère en lien avec la CRE, représentant une puissance totale de 907,56 kWc (0,9 MW).

**Zoom :** Centrale solaire photovoltaïque du nouveau stade d'athlétisme couvert de la ville de Nantes, le stadium métropolitain Pierre-Quinon.

Dans le cadre de son plan climat énergie territorial, Nantes Métropole soutient la filière photovoltaïque au travers de diverses installations (centrale photovoltaïque de Beaulieu dès 2009!).

Le stade d'athlétisme couvert de la Ville de Nantes (stadium métropolitain Pierre-Quinon), inauguré le 20 octobre 2013, est devenu le premier équipement sportif du genre dans le grand ouest pensé et dessiné autour "des panneaux photovoltaïques" par l'architecte de renom Jean Guervilly.

D'une puissance de 556 kWc, la centrale photovoltaïque permettra au bâtiment (déjà conçu pour être faiblement consommateur) d'être à énergie positive.

Pour en savoir plus voir le [lien suivant](#).



### **A savoir aussi**

#### **Adoption du SRCAE des Pays de la Loire.**

Le SRCAE vise à définir les orientations et les objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), d'économie d'énergie, de développement des énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la qualité de l'air. Le schéma propose 29 orientations visant à mettre en œuvre la stratégie retenue. Le SRCAE a été approuvé par le Conseil régional le 24 février 2014 et adopté par arrêté du préfet de région le 18 avril 2014. Pour plus d'infos voir le [lien suivant](#).

#### **Mise en place de la conférence régionale de la transition énergétique et du changement climatique.**

Diviser par 2 la quantité d'énergie consommée à l'horizon 2050, par 4 les émissions de gaz à effet de serre, stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables issues du territoire, réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole, telle est l'ambition de la stratégie de transition énergétique en Pays de la Loire à l'horizon 2050. Afin de poursuivre le dialogue initié en mai 2012 avec l'ensemble des acteurs régionaux de la transition énergétique, la Région a lancé le 15 mai 2014 la conférence permanente de la transition énergétique et du changement climatique. Cette conférence a pour mission de suivre l'avancée de la mise en œuvre de la stratégie régionale de transition énergétique au sein de 9 groupes de travail thématiques. Pour plus d'infos voir le [lien suivant](#).

#### **Présentation du projet de loi de programmation de la transition énergétique.**

Ségolène Royal a présenté en Conseil des ministres du 18 juin dernier, le projet de loi qui vise à construire le nouveau modèle énergétique français. Ce projet de loi majeur du quinquennat fixe 5 objectifs clairs : la diminution des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de notre consommation d'énergie fossile et notre énergie totale finale, le développement des énergies renouvelables et la diminution de la part du nucléaire dans le mix électrique. Il met en place des outils opérationnels ainsi que des aides simples et efficaces pour faire baisser la facture énergétique de la France et des français et lutter contre le réchauffement climatique. Pour plus d'infos voir le [lien suivant](#).

#### **Projets d'énergies renouvelables portés par les citoyens et les collectivités.**

Soutenu par la Région et l'ADEME, le réseau "Energies citoyennes en Pays de la Loire" fédère des associations, collectivités et sociétés de projets coopératives qui portent des projets d'énergies renouvelables citoyens (animation, formations, communication, études...). Pour plus d'informations voir le [lien suivant](#).

Pour développer les projets participatifs, la direction régionale de l'ADEME lance un appel à projets « Accompagnement des projets ENR citoyens par les collectivités territoriales » (encouragement et accompagnement des projets citoyens de production d'énergie renouvelable ; suivi, évaluation et valorisation des actions). Pour plus d'informations voir le [lien suivant](#).

*La DREAL remercie RTE Ouest, ERDF Ouest, Sergies, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.*

Contact : *Nathalie Laurent*  
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

**Mission énergie et  
changement climatique**

5 rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES Cedex 2  
Tél : 02 72 74 73 00  
Fax : 02 72 74 73 09

Directeur de publication :  
Hubert FERRY-WILCZEK

ISSN :  
2109-0025